



22 numéros / an – 16 pages / n°  
ABONNEMENT ANNUEL : 119 €

### L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE

Comité de rédaction : Christophe Bedoret, Olivier D'Aout, Steve Gilson, Véronique Lafarque, Guillaume Rue

Destiné tant aux professionnels du droit qu'à tous ceux qui y sont confrontés, le *Bulletin Juridique & Social* vous tient informé toutes les deux semaines, dans les domaines qui vous intéressent :

- droit social et droit du travail
- droit fiscal et comptable
- droit commercial et droit des sociétés
- droit administratif
- droit judiciaire
- droit civil et de l'immobilier
- etc.

Le *Bulletin Juridique & Social* est le partenaire privilégié des professions juridiques, des ASBL, des responsables RH et administratifs, des professionnels du chiffre mais également des communes et CPAS, et des acteurs du monde scolaire. Grâce à une sélection allant à l'essentiel de l'actualité, le *Bulletin* vous alerte des enjeux en cours et vous livre une information pointue, mise en perspective par les commentaires des meilleurs spécialistes.

Le site, réservé aux abonnés, contient tous les articles parus depuis septembre 2008 et de la jurisprudence inédite.

### LIEU

#### Espace Vinçotte

Parc scientifique Créalys  
Rue Phocas Lejeune, 11 – 5032 Les Isnes (Gembloux)  
Accès via l'E42 – sortie n° 13 – parking aisé

### INSCRIPTIONS

- par courrier : Anthemis, Mme Méghane Philippart, Place Albert I, 9 à 1300 Limal
- par fax : 010/40.21.84
- par e-mail : meghane.philippart@anthemis.be
- inscription en ligne sur [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be), rubrique formation

### FRAIS D'INSCRIPTION

Droit d'inscription : 150 € TVAC  
Prix préférentiel pour les abonnés au *Bulletin Juridique & Social* : 100 € TVAC

Le droit d'inscription comprend la participation à la conférence, la pause-café et l'ouvrage. L'inscription inclut également, pour les non-abonnés, 2 mois d'abonnement gratuit au *Bulletin Juridique & Social*.

Toute inscription est due. Le paiement doit être effectué à la réception de la facture.

### FORMATION PERMANENTE

L'attestation de participation sera remise aux participants le jour du colloque.

Avocats.be : demande en cours  
Magistrats (IFJ) : demande en cours

L'Institut de Formation Judiciaire prend en charge les frais d'inscription des magistrats, des stagiaires judiciaires et des membres du personnel de l'ordre judiciaire présents à la formation. L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.

### CONTACT

Anthemis – Mme Méghane Philippart  
Place Albert I, 9 – 1300 Limal  
e-mail : [meghane.philippart@anthemis.be](mailto:meghane.philippart@anthemis.be)  
tél. : 010 42 02 99

# Bulletin

[Juridique & Social]

## LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS D'ASBL

SOUS LA DIRECTION DE MICHEL DAVAGLE

LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016  
de 13h30 à 17h00



Les Isnes (Gembloux)

Chaque administrateur au sein d'une ASBL se voit investi personnellement de la mission de bien gérer l'association. En acceptant un mandat d'administrateur dans une ASBL, vous engagez donc votre responsabilité pour les fautes préjudiciables que vous pourriez commettre dans l'exercice de votre fonction. En cas de faute commune, une responsabilité solidaire des membres du conseil d'administration peut être invoquée.

Le motif philanthropique pour lequel vous auriez accepté votre mission, la gratuité de votre mandat, l'indifférence, l'absence voire l'incompétence ne peuvent vous permettre d'échapper à votre responsabilité d'administrateur.

Cette conférence organisée par le *Bulletin Juridique & Social* permettra aux administrateurs et dirigeants d'ASBL de cerner tous les enjeux de leur fonction, d'identifier les risques et de mettre en évidence les bonnes pratiques à adopter.

L'ouvrage qui paraîtra dans la collection « Les dossiers du Bulletin Juridique et Social » sera remis aux participants le jour du colloque. Celui-ci contiendra également la contribution suivante : **La responsabilité des commissaires et des vérificateurs aux comptes dans les ASBL**, par Fernand Maillard, réviseur d'entreprises, membre de la commission non marchand de l'IRE.

Sous la présidence de **Michel DAVAGLE**

13h30 **Introduction**

**Michel DAVAGLE**, conseiller juridique près les asbl Semafor et Semaforma d'Ans

13h40 **La responsabilité contractuelle et aquilienne de l'administrateur**

**Michel DAVAGLE**, conseiller juridique près les asbl Semafor et Semaforma d'Ans

et **Michel COIPEL**, professeur émérite de l'Université de Namur

14h15 **La responsabilité pénale des dirigeants d'ASBL**

**Charles-Éric CLESSE**, auditeur du travail du Hainaut, chargé de cours à l'ULB

14h35 **La responsabilité du dirigeant sous contrat de travail**

**Steve GILSON**, avocat au barreau de Namur, maître de conférences invité à la Faculté de droit de l'UCL, chargé de cours à l'ICHEC, juge suppléant au Tribunal du travail de Liège division de Namur,

**France LAMBINET**, avocate au barreau de Namur

et **Hélène PREUMONT**, avocate au barreau de Namur

14h55 **Pause-café**

15h15 **Quelle couverture d'assurances pour les dirigeants d'ASBL ?**

**Valerie KRIESCHER** et **Jeanne BAEYEN**, juristes chez Ethias

15h35 **La responsabilité des mandataires publics dans les ASBL**

**David RENDERS**, professeur à l'UCL, avocat au barreau de Bruxelles,

**Esther ROMBAUX**, assistante à l'UCL, avocate au barreau du Brabant wallon

et **Andrzej TRYBULOWSKI**, aspirant du FRS-FNRS, doctorant à l'UCL

15h55 **Les responsabilités en matière fiscale et de TVA**

**Olivier D'AOÛT**, avocat aux barreaux de Liège et de Charleroi, co-directeur de la licence spéciale en fiscalité de l'UCL Mons, maître de conférences à l'ULg (H.E.C.), membre du Tax Institute (ULg)

et **Sibylle COURBE**, avocate au barreau de Liège

16h15 **En guise de conclusion : quelques conseils de bonne gouvernance**

**Michel DAVAGLE**, conseiller juridique près les asbl Semafor et Semaforma d'Ans

16h30 **Questions-Réponses**

17h00 **Fin**

À renvoyer ou à faxer à Anthemis avant le 28 septembre 2016  
Mme Mégane Philippart – Place Albert I, 9 – 1300 Limal  
e-mail : meghane.philippart@anthemis.be  
tél. : 010 42 02 99 – fax : 010 40 21 84

À compléter en MAJUSCULES svp

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

ENTREPRISE :

RUE :

N° / BTE :

CODE POSTAL :

LOCALITÉ :

TÉL. :

FAX :

E-MAIL :

TVA :

Je m'inscris au colloque « La responsabilité des dirigeants d'ASBL » du 30 septembre 2016 et verse la somme de 150 € (participation + ouvrage + 2 mois d'abonnement au *Bulletin Juridique & Social*) à la réception de la facture.

Je suis abonné au *Bulletin Juridique & Social* et verse la somme de 100 € (participation + ouvrage) à la réception de la facture.

Je m'abonne au *Bulletin Juridique & Social* au prix de 119 € pour un an (22 numéros de 16 pages).

DATE :

SIGNATURE :